

PROFIL DE POSTE

Chef de service de la Police Municipale (H/F)

Titre du poste : Chef de Police Municipale

Collectivité : Ville de Grigny-sur-Rhône (Rhône – 69)

Direction : Direction Générale des Services

Catégorie : B, Chefs de service de police municipale

Filière : Sécurité

Temps de travail : Temps complet – 37,30 heures (semaine sur 4 jours) 20 jours de congés annuels + 14 jours RTT

CONTEXTE

La Ville de Grigny-sur-Rhône, (secteur police nationale) ville innovante en plein développement, située sur les berges du Rhône à 20 km au sud de Lyon, recrute un(e) Chef de service de la Police municipale.

Poste placé sous l'autorité du Maire, de son adjoint délégué et de la Direction Générale des Services, le Chef de service de la Police municipale assure le pilotage, l'organisation et l'encadrement du service et des missions opérationnelles afin de mettre en œuvre de la politique municipale de prévention et de sécurité.

La Police municipale compte 8 postes, dont 5 actuellement pourvus. Elle intervient dans le cadre d'une mutualisation effective avec la commune de Montagny (qui n'a pas de service de police municipale) et fonctionne selon une organisation du temps de travail sur 4 jours.

Vous aurez pour mission d'encadrer et d'animer votre équipe, d'assurer leur formation et de veiller à leur montée en compétences, tout en garantissant une présence active sur le terrain. Une de vos missions principales sera aussi de renforcer la relation de proximité avec les habitants, les commerçants et les acteurs locaux, afin de développer une police efficace, réactive et en relation étroite avec les habitants.

En lien avec les forces de sécurité nationales et les services municipaux, vous participerez à la mise en œuvre de stratégies de prévention et à l'encadrement des événements municipaux.

MISSIONS PRINCIPALES

Dans le cadre de ses fonctions, le chef de service de police municipale a pour principales mission :

- 1) **Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique municipale de prévention et de sécurité**
 - Être force de proposition sur les enjeux de tranquillité et de sécurité publiques et les priorités d'intervention
 - Traduire les orientations du Maire et des élus en objectifs opérationnels
 - Analyser les problématiques du territoire et proposer les réponses adaptées

- Veiller à l'application des pouvoirs de police du Maire, des arrêtés municipaux et de la réglementation

2) Piloter et organiser le service

- Organiser et coordonner l'activité opérationnelle et les plannings
- Garantir une présence adaptée sur le terrain, notamment en soirée, le week-end et lors des événements municipaux
- Organiser le service dans le cadre de la semaine de 4 jours en garantissant sa continuité et sa réactivité
- Accompagner la montée en puissance du service jusqu'à 8 agents
- Évaluer le fonctionnement du service et proposer les évolutions nécessaires

3) Travailler en Lien avec le Maire, l'adjoint référent et la Direction Générale

- Assurer un reporting régulier et structuré auprès du Maire, de l' élu référent et du DGS
- Informer sans délai les élus de tout événement significatif
- Rendre compte des interventions, problématiques rencontrées et suites apportées
- Organiser des points réguliers permettant d'adapter les priorités du service
- Produire les bilans et indicateurs nécessaires au pilotage de la politique municipale de sécurité
- Alerter sur les difficultés rencontrées
- Être force de proposition

4) Management de l'équipe et gestion des ressources humaines

- Encadrer et manager les agents
- Fixer les objectifs, organiser les missions et accompagner la montée en compétences de l'équipe
- Veiller à la cohésion de l'équipe, aux conditions de travail et à la sécurité des agents
- Conduire les entretiens professionnels et identifier les besoins de formation
- Travailler en lien étroit avec le Directeur Général des Services et le Service des Ressources Humaines sur les recrutements, le temps de travail, les formations, les absences et les situations individuelles
- Mettre en œuvre les procédures et orientations RH de la collectivité

5) Prévention, CLSPD et partenariats

- Participer, aux côtés du Maire, de l' élu référent et du DGS, à la création et à la mise en place du CLSPD
- Contribuer au diagnostic local, à la définition des priorités et au suivi des actions en étant force de proposition
- Être l'interlocuteur privilégié des forces de sécurité de l'État et des services de secours
- Développer les partenariats avec les acteurs institutionnels, éducatifs, sociaux, associatifs et les bailleurs
- Favoriser la coordination et le partage d'informations entre les différents acteurs dans le respect du cadre réglementaire

6) Police de proximité et gestion du service

- Participer aux missions de terrain et garantir une présence visible et régulière sur l'espace public

- Développer une relation de proximité avec les habitants, commerçants et acteurs locaux
- Prévenir et réguler les situations conflictuelles
- Assurer le suivi administratif, réglementaire et budgétaire du service
- Veiller au suivi des équipements, véhicules, armements et équipements de protection
- Assurer le suivi et participer au développement du dispositif municipal de vidéoprotection

PROFIL RECHERCHE

- Expérience confirmée en Police municipale et en encadrement d'équipe
- Maîtrise du cadre juridique et réglementaire de la Police municipale et des pouvoirs de police du Maire
- Capacité à organiser, structurer et faire évoluer un service
- Culture du reporting et capacité à travailler dans un lien étroit avec le Maire, l' élu référent et la Direction Générale
- Aptitude au management de proximité et au travail transversal avec les services de la collectivité
- Capacité à travailler en réseau et à contribuer au pilotage d'un CLSPD
- Rigueur, disponibilité, réactivité et sens des responsabilités
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute, de la médiation et goût du terrain

CONDITIONS D'EXERCICE

Temps de travail

- Poste à temps complet – 37h30 hebdomadaires
- Organisation du temps de travail sur 4 jours
- Travail certains dimanches et jours fériés
- Horaires variables, soirées et week-ends selon les nécessités du service

Conditions d'exercice

Armement et équipement :

- Arme létale PSA (pistolet semi-automatique) Glock 17
- BTD, Aérosol lacrymogène 75 ml collectif de 500 ml
- Gilet pare-balle, Casque individuel de protection
- Radio avec interopérabilité avec la PN, Caméras piéton.
- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire

Lieux d'affectation : Place Félix Héritier - 69520 Grigny Sur Rhône

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération : Statutaire, selon la grille indiciaire et le régime indemnitaire en vigueur, en fonction du profil et de l'expérience du candidat.

- Une prime annuelle équivalente à un SMIC, versée en deux fois : 7/12ème en juin et 5/12 en novembre, proratisée en fonction de votre date d'arrivée.
- Taux ISFE de 30% + part variable jusqu'à 2500€ bruts
- NBI majorée de 15 points

Avantages complémentaires :

CNAS : Tarif préférentiels divers (sorties/billetterie/chèques vacances...)

Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance (contrat labellisé obligatoire) :

7 € pour la prévoyance - 10 € pour une mutuelle individuelle / 30 € pour une mutuelle familiale

Participation employeur à hauteur de 75% aux abonnements transports en commun (SNCF/TCL)

Carte d'accès gratuite à la Médiathèque de la Ville

MODALITE DE CANDIDATURE**Destinataire des candidatures**

Les candidatures (CV, lettre de motivation et diplômes) sont à adresser directement à :

recrutement@mairie-grigny69.fr